

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT**

ET ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2025

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec qui comprennent le bilan au 30 novembre 2025, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA auditeur

Par Pierre Breault, CPA auditeur

Mirabel, le 27 janvier 2026

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2025**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	1
BILAN	2
FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

1

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025
(Non audité)**

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)		
Contributions annuelles variables des producteurs	319 326	271 545
Contributions annuelles fixes des producteurs	196 481	161 788
Contributions du secteur	130 115	242 817
Commandites	172 769	175 531
Promotion	23 424	28 130
Autres	103 168	103 263
	945 283	983 074
CHARGES (Annexe A)		
Salaires - professionnels et secrétariat (note 3)	239 448	239 695
Services professionnels	81 080	83 455
Recherches (note 3)	162 762	270 228
Déplacements des professionnels	12 049	5 911
Per diem et déplacements des administrateurs	30 426	19 323
Frais de comptabilité	19 631	14 307
Location de salles et forfait	7 823	22 229
Loyer	7 430	13 501
Papeterie et frais de bureau	8 874	7 528
Frais d'informatique	10 340	12 953
Télécommunications	2 087	2 283
Assurances, taxes et permis	1 257	1 296
Cotisations et réseautage	8 953	10 829
Publicité et promotion	84 522	71 668
Mauvaises créances (recouvrées)	3 480	(4 781)
Frais bancaires et intérêts	8 580	8 323
Amortissement - immobilisations corporelles	1 062	1 142
Amortissement - actifs incorporels	8 000	8 000
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(6 660)
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	186 484	162 879
	877 628	944 109
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
ACTIF NET AU DÉBUT	67 655	38 965
ACTIF NET À LA FIN	311 443	272 478
	379 098	311 443

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
BILAN
30 NOVEMBRE 2025
(Non audité)

	2025 \$	2024 \$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	437 244	291 751
Débiteurs (note 4)	307 843	327 105
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	36 894	42 157
Stocks	13 815	18 678
Frais imputables au prochain exercice	6 870	4 715
	802 666	684 406
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 371	1 112
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	51 880	24 000
	855 917	709 518
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	209 473	203 948
Apports reportés (note 8)	42 533	_____
	252 006	203 948
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	7 343	5 563
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS (note 9)	40 457	19 980
PRODUITS REPORTÉS	177 013	168 584
	476 819	398 075
ACTIF NET	379 098	311 443
	855 917	709 518

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025**
(Non audité)

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	67 655	38 965
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 062	1 142
Amortissement - actifs incorporels	8 000	8 000
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	(6 660)	(6 660)
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	1 780	(272)
	71 837	41 175
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	19 262	(59 557)
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	5 263	(5 190)
Stocks	4 863	7 095
Frais imputables au prochain exercice	(2 155)	(320)
Créditeurs	5 525	(8 299)
Apports reportés	42 533	
Produits reportés	8 429	(6 009)
	83 720	(72 280)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	155 557	(31 105)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(1 321)	
Achat d'actifs incorporels	(35 880)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(37 201)	
FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux actifs incorporels	27 137	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	27 137	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	145 493	(31 105)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	291 751	322 856
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	437 244	291 751

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES**ET FRAMBOISES DU QUÉBEC****NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 NOVEMBRE 2025**

(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Référentiel comptable**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence et pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES

ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2025

(Non audité)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Ventilation des charges

L'Association présente certaines de ses charges par programme. Les charges spécifiques aux programmes sont directement attribuées à ces derniers. Les salaires et charges sociales sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chacun des programmes.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- VENTILATION DES CHARGES

	Salaires et charges sociales	Services professionnels	Total 2025
	\$	\$	\$
Recherches			
Recherches diverses	2 522	13 354	15 876
Réseau - Essais de variétés		27 896	27 896
Refonte du site internet	9 768		9 768
Vitrines Fraises hors-sol	5 433	32 582	38 015
Recherche PAD		71 207	71 207
	<u>17 723</u>	<u>145 039</u>	<u>162 762</u>
Administration	239 448		239 448
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	<u>65 803</u>	<u>16 739</u>	<u>82 542</u>
	<u><u>322 974</u></u>	<u><u>161 778</u></u>	<u><u>484 752</u></u>

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES

ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2025

(Non audité)

3- VENTILATION DES CHARGES (suite)

	Salaires et charges sociales	Services professionnels	Total 2024
	\$	\$	\$
Recherches			
Recherches diverses		11 538	11 538
Réseau - Essais de variétés	357	30 563	30 920
Recherche PAD		227 770	227 770
	<u>357</u>	<u>269 871</u>	<u>270 228</u>
Administration	239 695		239 695
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	<u>58 960</u>	<u>5 348</u>	<u>64 308</u>
	<u>299 012</u>	<u>275 219</u>	<u>574 231</u>

4- DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	298 771	227 235
Contributions annuelles fixes des producteurs	20 967	12 706
Subvention du gouvernement provincial		99 733
Taxes à la consommation	5 032	
Autres	4 401	5 278
	329 171	344 952
Provision pour créances douteuses	21 328	17 847
	307 843	327 105

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable 2025	Valeur comptable 2024
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>12 447</u>	<u>11 076</u>	<u>1 371</u>	<u>1 112</u>

ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2025

(Non audité)

6- ACTIFS INCORPORELS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Site internet	35 880	
Logiciel de gestion	<u>16 000</u>	24 000
	<u>51 880</u>	<u>24 000</u>

Au cours de l'exercice, l'Association a procédé à la refonte de son site internet pour un montant de 35 880 \$. La période d'amortissement de ce module débutera lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

7- CRÉDITEURS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	136 343	132 229
Administrateurs	2 641	524
L'UPA	<u>70 489</u>	65 340
Taxes à la consommation		5 855
	<u>209 473</u>	<u>203 948</u>

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitué de subventions destinées à couvrir les charges pour des projets. Les variations sont :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début		14 037
Montants reçus pour l'exercice suivant	86 250	
Montants constatés à titre de produits	<u>(43 717)</u>	<u>(14 037)</u>
Solde à la fin	<u>42 533</u>	

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion et du site internet. Les variations sont :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	19 980	26 640
Apports reçus	27 137	
Amortissements des apports reportés	<u>(6 660)</u>	<u>(6 660)</u>
Solde à la fin	<u>40 457</u>	<u>19 980</u>

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES

ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2025

(Non audité)

10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 186 484 \$ (162 879 \$ en 2024) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	365 836	346 600

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

12- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 44 115 \$ annuellement. L'Association s'est également engagée par contrat pour le développement de son site internet pour un montant de 23 920 \$ pour l'exercice 2026.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES

ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

(Non audité)

ANNEXE A- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Conseil administratif et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des contributions	Promotion	Réseau - Essais variétés	Recherches diverses	Journée provinciales	Logiciel de gestion	Recherche PAD	Refonte du Site Web	Vitrines Fraises hors-sol	Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	2025	2024	Budget 2025	
PRODUITS																
Contributions annuelles variables des producteurs	95 678				27 896	9 268						186 484	319 326	271 545	299 277	
Contributions annuelles fixes des producteurs	157 231	9 788	14 585	12 344			2 533						196 481	161 788	161 828	
Contributions du secteur					99 869	6 208			72 328	7 863	43 716		130 115	242 817	164 000	
Commandités	72 900				23 424								172 769	175 531	156 454	
Promotion						400	4 927	43 103					23 424	28 130	28 000	
Autres	49 905		4 025		808								103 168	103 263	99 200	
	<u>375 714</u>	<u>9 788</u>	<u>18 610</u>	<u>12 344</u>	<u>124 101</u>	<u>27 896</u>	<u>15 876</u>	<u>7 460</u>	<u>43 103</u>	<u>72 328</u>	<u>7 863</u>	<u>43 716</u>	<u>186 484</u>	<u>945 283</u>	<u>983 074</u>	<u>908 759</u>
CHARGES																
Salaires - professionnels et secrétariat (note 3)	226 079				9 242	4 127							239 448	239 695	302 322	
Services professionnels	30 027				2 797	746	2 130						81 080	83 455	105 310	
Recherche								209	45 171				162 762	270 228	121 208	
Déplacements des professionnels	10 856	27	965		201		27 896	15 876		71 207	9 768	38 015		12 049	5 911	6 000
Per diem et déplacements des administrateurs	8 712	7 731	9 628										30 426	19 323	67 832	
Frais de comptabilité	19 631								4 355				19 631	14 307	17 000	
Location de salles et forfait	265	1 668	2 946		48				2 896				7 823	22 229	1 500	
Loyer	7 430												7 430	13 501	6 265	
Papeterie et frais de bureau	3 702		2 274	2 077	821								8 874	7 528	5 000	
Frais d'informatique	9 461	362		50	467								10 340	12 953	13 000	
Télécommunications	2 056				31								2 087	2 283	2 300	
Assurances, taxes et permis	1 257												1 257	1 296	1 500	
Cotisations et réséautage	8 755				198								8 953	10 829	12 000	
Publicité et promotion	74			229	84 219								84 522	71 668	245 000	
Mauvaises créances (recouvrées)	3 480												3 480	(4 781)	3 500	
Frais bancaires et intérêts	151												8 580	8 323	8 000	
Amortissement - immobilisations corporelles	1 062												1 062	1 142	1 200	
Amortissement - actifs incorporels													8 000	8 000	8 000	
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B													(6 660)	(6 660)		
	<u>332 998</u>	<u>9 788</u>	<u>18 610</u>	<u>12 344</u>	<u>92 242</u>	<u>27 896</u>	<u>15 876</u>	<u>7 460</u>	<u>54 940</u>	<u>71 207</u>	<u>9 768</u>	<u>38 015</u>	<u>186 484</u>	<u>877 628</u>	<u>944 109</u>	<u>926 937</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	42 716				31 859				(11 837)	1 121	(1 905)	5 701		67 655	38 965	(18 178)

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025
(Non audité)**

**ANNEXE B - CONTRIBUTION À LA CHAMBRE DE COORDINATION DU SECTEUR DES
FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

		2025	2024
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$
Promotion			
Salaires - professionnels et secrétariat	11 795	4 127	7 668
Services professionnels	6 086	2 130	3 956
Déplacements des professionnels	942	201	741
Location de salles et forfait	137	48	89
Papeterie et frais de bureau	2 344	821	1 523
Frais d'informatique	1 335	467	868
Télécommunications	31	31	
Cotisations et réseautage	198	198	
Publicité et promotion	<u>240 678</u>	<u>84 219</u>	<u>156 459</u>
	<u>263 546</u>	<u>92 242</u>	<u>171 304</u>
Activités générales			
		<u>15 180</u>	<u>10 238</u>
		<u>186 484</u>	<u>162 879</u>